

— 121 —

M^{me} la vicomtesse de Janzé; MM. P. Jolis, R. Kœchlin, J. Laran, P. Lavallée, R. Lehideux, H. Lemonnier, M. Lotte, J.-J. Marquet de Vasselot, L. Metman, G. Migeon, le comte de Puymaigre, A. Ramet, P. Ratouis de Limay, L. Réau, D. Roche, G. Rouchès, Ch. Saunier, le marquis de Sayve, H. Stein, P. Vitry.

Excusés : MM. E. Aubry-Vitet, G. Roger Sandoz.

L'ACHAT PAR LOUIS XIV
DES
TAPISSERIES DES « CHASSES DE L'EMPEREUR MAXIMILIEN ».
(Communication de M. Paul Alfassa.)

Le mobilier de la Couronne possédait autrefois un grand nombre de tentures exécutées au xv^e siècle par les célèbres ateliers de Bruxelles, acquisitions des rois de France depuis François 1^{er} jusqu'à Louis XIV. De ce magnifique ensemble il ne reste aujourd'hui dans nos collections nationales que trois pièces des *Triumphes des Dieux* et une seule tenture complète, *les Chasses de l'empereur Maximilien*.

Cette dernière, il est vrai, représentant en douze tapisseries des scènes de la chasse à l'oiseau, de la chasse du cerf et du sanglier, dans les bois des environs de Bruxelles au cours des douze mois de l'année, est une des plus belles de la Renaissance. Par le caractère des compositions, si riches de renseignements sur la vie du temps, par l'originalité et la liberté de l'invention et surtout par l'admirable beauté des paysages, d'une vérité si moderne qu'on n'en trouve nulle part l'équivalent à la même époque, *les Chasses de Maximilien* tiennent une place à part. Malheureusement les circonstances les plus importantes de leur histoire sont loin d'être éclaircies : on ne sait pas exactement à quelle date et pour qui elles ont été faites, ni, d'une façon certaine, quels peintres ont travaillé aux cartons. On ignore quand et comment elles ont quitté les Pays-Bas. On n'était non plus jusqu'ici très bien fixé sur les conditions dans lesquelles elles ont été acquises par Louis XIV. C'est ce dernier point seul que nous nous